SITUATION TRIMESTRIELLE DE UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV ARRETES AU 30 septembre 2004

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 21 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 30 septembre 2004 qui font apparaître un actif net de 1.103.611 D pour un capital social de 2.290.700 D et une valeur liquidative égale à 48d,177 par action. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en TUNISIE et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part du point suivant : L'actif de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV est employé au 30 septembre 2004 sous forme de valeurs mobilières, de liquidités et de quasi-liquidités à hauteur respectivement de 41,30% et 58,70%.

L'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 prévoit des taux d'emploi compris respectivement entre 50 et 80% et 20 et 50%.

Sur la base de notre examen limité et indépendamment de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtée au 30 septembre 2004, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Rached FOURATI

BILAN Arrêté le 30/09/2004

ACTIF	Note	30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	462 421,751	233 401,693	226 182,876
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		462 421,751	233 401,693	226 182,876
Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
PLACEMENTS MONETAIRES ET				
DISPONIBILITES		<u>657 233,202</u>	<u>330 983,143</u>	<u>773 896,665</u>
Placements monétaires	AC1	349 570,085	0,000	0,000
Disponibilités		307 663,117	330 983,143	773 896,665
Créances d'exploitation	AC2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Créances d'exploitation		0,000	0,000	0,000
Autres actifs		0,000	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF		1 119 654,953	564 384,836	1 000 079,541
<u>PASSIF</u>		30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
Opérateurs créditeurs	PA 1	2 943,939	5 638,246	4 727,437
Créditeurs divers	PA 2	13 100,074	15 396,295	19 552,656
TOTAL PASSIF		16 044,013	21 034,541	24 280,093
Capital	CP1	1 079 086,793	<u>534 425,600</u>	<u>971 810,351</u>
Capital en nominal	CP2	2 290 700,000	<u>1 079 700,000</u>	<u>1 989 300,000</u>
Capital en début de période		1 989 300,000	962 300,000	962 300,000
Emission en nominal		29 428 000,000	18 035 100,000	27 420 300,000
Rachat en nominal		-29 126 600,000	-17 917 700,000	-26 393 300,000
Sommes non distribuables		<u>-1 211 613,207</u>	<u>-545 274,400</u>	<u>-1 017 489,649</u>
Sommes non dist. Ex. antérieurs		-1 017 489,649	-425 273,353	-425 273,353
Sommes non dist. Ex. en cours		-194 123,558	-120 001,047	-592 216,296
Sommes distribuables		24 524,147	<u>8 924,695</u>	<u>3 989,097</u>
Sommes dist. exercices antérieurs		12,085	0,824	1,519
Sommes dist. de l'exercice en cours		24 512,062	8 923,871	3 987,578
ACTIF NET		1 103 610,940	543 350,295	975 799,448
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 119 654,953	564 384,836	1 000 079,541

Etat de résultat Arrêté le 30/09/2004

	Note	du 01/07/2004 au 30/09/2004	du 01/01/2004 au 30/09/2004	du 01/07/2003 au 30/09/2003	du 01/01/2003 au 30/09/2003	du 01/01/2003 au 31/12/2003
a- Dividendes	PR1	3 219,300				
b- Revenus des placements monétaires	PR2	2 129,994	3 103,740	0,000	0,000	0,000
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 349,294	52 312,408	3 840,400	60 118,738	60 118,738
- Charges de gestion des placements	CH1	-2 943,939	-9 994,468	-5 638,246	-14 069,182	-18 796,619
- Revenus Nets des placements		2 405,355	42 317,940	-1 797,846	46 049,556	41 322,119
- Autres produits	PR3	0,000	0,000	0,000	20,698	21,267
- Autres charges	CH2	-6 152,504	-18 438,057	-4 755,059	-14 057,765	-18 710,067
RESULTAT D'EXPLOITATION		-3 747,149	23 879,883	-6 552,905	32 012,489	22 633,319
Régularisation du résultat d'exploitation		13 341,869	632,179	-9 672,151	-23 088,618	-18 645,741
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9 594,720	24 512,062	-16 225,056	8 923,871	3 987,578
- Régularisation du résultat d'exploitation		-13 341,869	-632,179	9 672,151	23 088,618	18 645,741
(annulation)						
Variation des +ou-V pot. sur titres		-6 835,527	125 991,240	11 073,473	121 431,835	114 213,018
+ou-V réalisées sur cession des titres		-3 789,084	-135 515,569	8 330,553	-172 208,580	-165 863,413
Frais de négociation		-836,391	-2 241,877	-0,317	-348,149	-348,149
Résultat non distribuable		-11 461,002	-11 766,206	19 403,709	-51 124,894	-51 998,544
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-15 208,151	12 113,677	12 850,804	-19 112,405	-29 365,225

Etat de variation de l'actif net Arrêté le 30/09/2004

	Période du 01/07/2004 au 30/09/2004	Période du 01/01/2004 au 30/09/2004	Période du 01/07/2003 au 30/09/2003	Période du 01/01/2003 au 30/09/2003	Période du 01/01/2003 au 31/12/2003
AN 1 -VARIATION DE L'ACTIF NET					
RESULTANT DES OPERATION	45 000 454	40 440 077	40.050.004	10 110 105	00 005 005
<u>D'EXPLOITATION</u>	<u>-15 208,151</u>	12 113,677	12 850,804	<u>-19 112,405</u>	-29 365,225
a- Résultat d'exploitation	-3 747,149	23 879,883	-6 552,905	32 012,489	22 633,319
b- Variation des +ou- V pot sur titres	-6 835,527	125 991,240	11 073,473	121 431,835	114 213,018
c- + ou - V réalisées sur cession de titres	-3 789,084	-135 515,569	8 330,553	-172 208,580	-165 863,413
d- Frais de négociation de titres	-836,391	-2 241,877	-0,317	-348,149	-348,149
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>0,000</u>	<u>-4 294,600</u>	<u>0,000</u>	<u>-51 529,968</u>	<u>-51 529,968</u>
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	525 518,935	119 992,415	-499 232,293	53 754,613	496 456,586
a- Souscriptions					
Capital	7 311 000,000	29 428 000,000	4 874 200,000	18 035 100,000	27 420 300,000
Régul. des sommes non dist.	-3 827 911,802	-15 087 489,302	-2 456 809,789	-9 001 278,567	-13 781 156,110
Régul. des sommes dist.	88 655,067	134 980,559	51 049,254	213 520,457	268 654,378
b- Rachat					
Capital	-6 218 500,000	-29 126 600,000	-5 842 000,000	-17 917 700,000	-26 393 300,000
Régul. des sommes non dist.	3 247 583,104	14 905 131,950	2 935 050,385	8 932 402,414	13 240 938,358
Régul. des sommes dist.	-75 307,434	-134 030,792	-60 722,143	-208 289,691	-258 980,040
VARIATION DE L'ACTIF NET	510 310,784	127 811,492	-486 381,489	-16 887,760	415 561,393
AN 4 - ACTIF NET					
a- en début de période	593 300,156	975 799,448	1 029 731,784	560 238,055	560 238,055
b- en fin de période	1 103 610,940	1 103 610,940	543 350,295	543 350,295	975 799,448
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS					
a- en début de période	11 982	19 893	20 475	9 623	9 623
b- en fin de période	22 907	22 907	10 797	10 797	19 893
VALEUR LIQUIDATIVE	48,177	48,177	50,324	50,324	49,052
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-10,72%	-1,83%	0,25%	-12,59%	-11,60%

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 septembre 2004

I - Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II - 1 - Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II - 3- Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

AC1 : Note sur le portefeuille titres UBCI UNIVERS Actions SICAV Arrêté le 30/09/2004

	Arrete le 30/			0/ 114 //6
Désignation	Nbre de	Coût	Valeur au	% l'Actif
	titres	d'acquisition	30/09/2004	Net
Actions, valeurs assimilées et				
droits rattachés	_	<u>550 670,169</u>	<u>462 421,751</u>	41,90%
ATL	1 550	41 328,836	29 011,350	2,63%
ВН	4 120	38 918,538	38 728,000	3,51%
BIAT	3 012	64 072,207	55 709,952	5,05%
BS	1 879	18 175,013	14 054,920	1,27%
BTEI	1 900	40 799,620	40 280,000	3,65%
CIL	3 094	81 898,302	48 278,776	4,37%
ICF	280	9 724,000	8 680,000	0,79%
MONOPRIX	900	27 340,000	27 288,000	2,47%
SFBT	1 900	84 584,689	78 133,700	7,08%
SIPHAT	300	4 410,000	4 434,900	0,40%
SOTETEL	1 467	81 572,439	57 446,253	5,21%
SOTRAPIL	200	2 860,000	2 879,600	0,26%
STEQ	300	2 640,000	2 598,900	0,24%
TAIR	500	5 942,000	5 562,500	0,50%
TLS	1 327	24 572,100	24 549,500	2,22%
UBCI	1 227	21 832,425	24 785,400	2,25%
TOTAL		550 670,169	462 421,751	41,90%

AC1 : Note sur les placements monétaires UBCI UNIVERS Actions SICAV

Désignation	Date d'Acqui.	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2004	% l'Actif Net
BTCT					
07/12/2004	31/03/2004	100	96 605,290	98 577,632	8,93%
07/06/2005	20/08/2004	260	249 861,055	250 992,453	22,74%
Т	OTAL		346 466,345	349 570,085	<u>31,68%</u>

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres UBCI UNIVERS Actions SICAV Arrêté le 30/09/2004

Désignation	du 01/07/2004 au 30/09/2004	du 01/07/2003 au 30/09/2003
Revenus des Actions et valeurs assimilées	3 219,300	3 840,400
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000
TOTAL	3 219,300	3 840,400

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires UBCI UNIVERS Actions SICAV Arrêté le 30/09/2004

Désignation	du 01/07/2004 au 30/09/2004	du 01/07/2003 au 30/09/2003
Intérêts des bons de trésor	2 129,994	0,000
Total placements monétaires	2 129,994	0,000

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net UBCI UNIVERS Actions SICAV Arrêté le 30/09/2004

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2003	971 810,351	<u>971 810,351</u>
Souscriptions de la période	29 428 000,000	29 428 000,000
Rachats de la période	-29 126 600,000	-29 126 600,000
Autres mouvements	<u>-194 123,558</u>	<u>-169 599,411</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-11 766,206	-11 766,206
- Régularisation sommes non distribuables	-182 357,352	-182 357,352
- Sommes distribuables de la période		24 524,147
Montant fin de période au 30/09/2004	1 079 086,793	<u>1 103 610,940</u>

CP2 : Note sur le capital UBCI UNIVERS Actions SICAV Arrêté le 30/09/2004

Allete le 30/03/2004			
Capital au 31/12/2003			
* Montant	1 989 300,000		
* Nombre de titres en circulation	19 893		
* Nombre d'actionnaires	40		
Souscriptions Réalisées			
* Volume	29 428 000,000		
* Nombre de titres émis	294 280		
Rachats Effectués			
* Volume	29 126 600,000		
* Nombre de titres rachetés	291 266		
Capital au 30/09/2004			
* Volume	2 290 700,000		
* Nombre de titres en circulation	22 907		
* Nombre d'actionnaires	39		

Notes sur le passif et autres actifs UBCI UNIVERS Actions SICAV Arrêté le 30/09/2004

_	Libelle	30/09/2004
AC 2	Créances d'exploitations	0,000
_	Dividendes à recevoir	0,000
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	<u>2 943,939</u>
_	Frais du Gestionnaire	841,128
_	Frais du Dépositaire	210,281
_	Frais du Distributeur	1 892,530
PA 2	<u>Créditeurs divers</u>	<u>13 100,074</u>
_	Etat retenue à la source	82,500
_	Redevance CMF	201,844
_	Charges à payer ex. ant.	-814,132
_	Charges et produit en attente de régul.	0,000
_	Provision pour charge à payer ex. en cours (PA 2-1)	13 629,862

PA 2-1	Provision pour charges à payer ex. en cours	13 629,862
_	Provision linéaire des Charges à payer ex. en cours	17 143,716
_	Charges payées sur exercice en cours	-3 513,854
_	Charges à payer sur l'exercice 2004	22 900,000
_	Jetons de présence 2004	12 750,000
	Honoraire commissaires aux comptes	6 600,000
	Frais Assemblée	2 000,000
	Frais de publication au bulletin CMF	500,000
	Taxe revenant aux collectivités locales	100,000
	Réajustement sur provision antérieure	950,000

Notes sur les charges et produits de gestion UBCI UNIVERS Actions SICAV Arrêté le 30/09/2004

_	Libelle	30/09/2004
CH 1	Charges de gestion des placements	9 994,468
L	Rémunération du Gestionnaire	2 498,049
L	Rémunération du Dépositaire	3 002,001
	Rémunération du Distributeur	4 494,418
CH 2	Autres charges	18 438,057
	Redevance CMF	624,512
L	Services bancaires et assimilés	664,829
L	Impôts, taxes et versements assimilés	5,000
	Dotations aux provisions	17 143,716